

Assemblée plénière du 10 octobre 2025

Discours de **Valérie SIMONET**
Présidente du Conseil départemental de la Creuse

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Vice-présidents, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service,
Mesdames et Messieurs,

Je vous propose que nous débutions notre séance plénière d'automne, en rendant hommage à notre collègue trop tôt disparue, **Armelle Martin**. Personnalité engagée de la vie sociale et politique creusoise, Armelle laisse le souvenir d'une femme ancrée dans les réalités locales. Son parcours d'élue était riche : adjointe au maire de Saint-Vaury depuis 2001, conseillère communautaire, puis vice-présidente de l'Agglomération du Grand Guéret, où elle avait été successivement en charge, du tourisme et de la petite enfance, domaine auquel elle consacrait une attention toute particulière. Elle avait également exercé les fonctions de vice-présidente de l'ancienne région Limousin, en portant notamment les enjeux liés à la formation. Elle avait par ailleurs mené une carrière de conseillère en formation continue et professionnelle au sein du Greta Limousin, contribuant au développement de l'offre de formation pour adultes.

Son départ laisse au fond de chacun d'entre nous, de chaleureux et amicaux souvenirs.

Au nom du Conseil départemental, nous adressons une nouvelle fois à sa famille, à ses proches et à ses amis, nos pensées les plus attristées.

Je vous propose d'observer une minute de silence, en sa mémoire.

Nous accueillons en notre assemblée, celle qui était sa remplaçante, désormais conseillère départementale du canton de Saint-Vaury, **Lucette Chénier**.

Nous nous étions rencontrées fin juillet, à l'occasion du passage dans sa commune, de l'étape du **Tour de France féminin**, Poitiers-Guéret. Succès populaire assuré à Bussière-Dunoise avec

nos agricultrices creusoises et leurs animations, tout comme dans les autres communes traversées par la course, ou sur les magnifiques petites routes sinueuses du Maupuy, avant cette très belle arrivée au cœur de Guéret. Je voudrais saluer les municipalités, les associations, les sportifs, les Creusois, qui ont fait de cette journée, un merveilleux moment de convivialité et de partage, avec un final jusque tard en soirée sur une place Bonnyaud, qui avait tout d'une fête populaire très réussie.

Madame Chénier est aussi une infirmière libérale, retraitée, qui connaît la problématique de l'accès à l'offre de soins, celle qui s'étirole peu à peu avec le médecin qui prend sa retraite sans trouver de successeur. Nous avons d'ailleurs accompagné la CPTS, et les cabinets infirmiers du secteur, dans leurs recherches de soutions, et la mise en place d'une offre de téléconsultation assistée mobile. La pharmacienne de Bussière-Dunoise participait aussi à la journée que nous avons organisée à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris, la semaine dernière, avec l'opération. « Paris, j'te quitte », qui permettait de rencontrer des professionnels du monde de la santé, candidats à l'installation en Creuse. Séquence préparée avec soin et animée par nos équipes « accueil-attractivité », en présence de médecins, et autres soignants creusois qui avaient fait le déplacement pour promouvoir leurs conditions d'exercice en équipe de soins, dans notre département.

Mais encore faut-il que les accords entre la CNMA et les syndicats de médecins n'aient pas pour conséquence la mise en place de zonages discriminants en matière d'aides financières à l'installation, dans un département très sous-doté comme le nôtre. J'ose fortement espérer que nos courriers, à l'attention d'un hypothétique ministre de la Santé, mais surtout auprès du DG-ARS Nouvelle-Aquitaine, auront été entendus, quant à ce classement qui exclut 9 bourgs (Gouzon, Lavaveix, Chénérailles, Bellegarde en Marche, Saint Georges La Pougé, Saint Sulpice les Champs, Aubusson et Felletin), où des cabinets médicaux ou Maisons de Santé existent. C'est **inacceptable**, alors que ce zonage se base sur des critères démographiques médicaux 2022/2023, largement dégradés depuis. Nous attendons désormais le retour de la DG-ARS avec impatience, pour ce qui d'un retour ministériel, c'est une autre affaire...

En effet, c'est dans un **climat de crise politique considérée comme majeure**, que nous inscrivons nos actions et les rapports que nous allons examiner ce jour.

Instabilité, incertitudes, inquiétudes grandissantes, un troisième premier ministre en un an, ce dernier démissionnaire au bout de trois semaines, un gouvernement qui n'aura eu que 14 heures d'existence, et un pays plongé dans le plus grand flou institutionnel, alors que le Parlement devrait être au travail, pour préparer les budgets de la France et de la Sécurité Sociale.

Nos collectivités, nos Conseils départementaux, eux, Mesdames et Messieurs les Députés, n'ont pas le luxe d'attendre : nous devons continuer à agir chaque jour pour les Français, les plus fragiles en premier lieu, mais aussi continuer à porter les investissements nécessaires et attendus.

Quand la République est fragilisée à la tête de l'État et dans ses institutions, heureusement qu'elle continue à tenir dans les territoires, grâce aux collectivités locales et à leurs élus engagés. Mais pour combien de temps ?...

Nous sommes, Départements, dépendants à plus de 90% des crédits d'État quant à nos recettes ; cela a été le choix de ceux qui nous ont gouverné ces dernières années, alors, qu'ils assument leurs responsabilités ! Nous ne pouvons accepter de subir les conséquences, pour les Creusois que nous accompagnons chaque jour, de cette incurie parisienne.

Quid de ce qui va se passer aujourd'hui ? Une nouvelle nomination, d'un nouveau Premier Ministre, puis un nouveau gouvernement ? Qui durera, ou pas ? Qui présentera un projet de budget ? Qui sera voté avant la fin de l'année ?

Que de questions sans réponse !

Plus le temps passe, et plus je crains que ne s'évanouisse le juste espoir que nous nourrissons, de voir un jour, un vrai contrat de confiance, entre l'État et les Départements ...

Alors oui, encore une fois, rappeler inlassablement que le temps, plus que jamais, est à **la prudence, dans une vision rigoureuse de la gestion des deniers publics**. Dire qu'en Creuse nous n'avons guère eu le choix de faire autrement, compte-tenu de l'étroitesse de nos ressources, des dépenses nouvelles imposées par l'État ces dernières années et de l'obligation que nous nous faisons, de conserver une capacité d'investissement, à la fois pour nos propres besoins et pour le bloc communal qui fait appel à nous, tant il est aussi, fragilisé.

Depuis plus de deux ans, nous n'avons pas tergiversé, et comme cela a été partagé ici, publiquement, dans nos séances consacrées aux orientations budgétaires, à l'examen des comptes administratifs et des propositions budgétaires, **nous allons tâcher de suivre les trajectoires fixées**.

Non, nous n'avons pas loisir à laisser filer des dépenses, au détriment de nos capacités demain à exercer des services à la population de qualité, qu'il s'agisse de nos compétences obligatoires, dont l'action sociale, ou de l'investissement nécessaire dans nos collègues, et pour le maintien d'un **réseau routier** adapté aux besoins de mobilité, tout au long de l'année...

Nous nous y employons avec force, et je crois que personne ne peut nier à **quel point nous agissons avec agilité, portant des initiatives qui nous permettent d'innover dans nos pratiques**, et de bénéficier de soutiens dédiés, que ce soit de la part de l'État, de l'Europe, de l'Agence de l'Eau, de l'ADEME, de l'ANAH...

Jusqu'à présent nous avons pu le faire avec une farouche détermination, en mobilisant des crédits internes, mais pour autant nos moyens restent limités et risquent de l'être encore plus si rien n'est fait à Paris pour les Conseils départementaux fragiles comme le nôtre.

Je prendrais, pour illustrer mes propos, le sujet **de l'accompagnement plus soutenu, renforcé, des personnes éloignées de l'emploi, allocataires du RSA**. Une méthode innovante, coconstruite avec nos équipes et nos partenaires, qui montre clairement aujourd'hui, ses effets positifs pour des publics très fragiles. C'est pourquoi après plus de deux années d'expérimentation, l'État, par les conventions qui vous sont proposées, confirme les moyens alloués pour poursuivre notre engagement jusqu'en 2027. Espérons seulement, que tel ou tel gouvernement, demain, ne reviendrait pas sur ces contrats et annulerait ces crédits... on peut s'attendre à tout...

Nous voyons ce qui se passe avec le « **PACTE RENOV** » que nous portons avec les intercommunalités : avec la fermeture de la plateforme gouvernementale, voici le changement de cap, en cours de route, et la baisse conséquente des financements 2025. Il me semble pourtant plus vertueux de financer la rénovation de l'habitat, de faire travailler les artisans locaux, que de distribuer des chèques énergie !...

Dois-je aussi rappeler que nous attendons une part de TSCA pour investir et financer **nos SDIS** ; l'État est prompt à remercier nos pompiers quand ils éteignent les incendies, tout en privant les collectivités des moyens suffisants, pour les soutenir à la hauteur des enjeux...

Quid d'une part de CSG pour pérenniser le financement de **nos politiques sociales**, quand celles-ci, à coups de revalorisations, de compléments qualité, de changements catégoriels, de Ségur, d'une augmentation du nombre d'enfants confiés à l'ASE, de l'extension de la PCH, ne font qu'accroître nos dépenses obligatoires ?

Quid d'un reversement aux Départements d'une part de la Taxe à l'essieu, ou du produit des cartes grises, pour nous permettre de **maintenir en bon état nos réseaux routiers** ?

Rien n'aboutit, rien... depuis des mois, alors que l'appareil d'État et le Parlement sont en panne ! Et le pire, c'est que cela risque de durer...

Alors oui, le contexte national est incertain. Oui, les finances publiques sont sous tension.

Mais ici, en Creuse, nous ne baissons pas les bras et avons bien la ferme intention, je vous l'affirme, de tenir le cap fixé.

La collectivité va donc continuer à moderniser son action, gage d'une qualité de service reconnue, que l'on souhaite pérenne, en ces circonstances, tout en veillant à la qualité de vie au travail de nos agents.

Des exemples ce jour : le **renforcement du niveau d'intervention** en cas d'incident- accident sur notre réseau routier départemental, en doublant les astreintes sur le territoire, et un **niveau VH identique**, alors que les outils de prévenance des intempéries se sont améliorés, et que les épisodes hivernaux sont de moins en moins fréquents.

J'ajouterai alors, **pour ceux qui s'interrogent sur toute nouvelle organisation en interne, des modes de faire au sein du Conseil départemental, soyez rassurés !**

C'est quand même assez amusant d'observer que, même lorsque le temps nécessaire à la réflexion est pris, afin de trouver les meilleures optimisations, en concertation avec les acteurs du service, je découvre que déjà se fomentent des discours alarmistes, laissant entendre ici et là que le Conseil départemental envisagerait de créer des « zones sans service ».

Le fameux « *avant c'était comme ça, demain sera comme hier et avant-hier...* », et me voilà en train de rappeler à des élus, que « *l'Équipement et les hommes en orange* », c'est fini depuis longtemps ... et à leur demander pourquoi, ce qui n'était déjà plus totalement opérationnel avant le transfert aux Départements, devrait être conservé de façon identique, deux décennies plus tard... oui... là évidemment, ça jette un blanc !

Je me suis demandé ce qu'ils allaient dire, quand j'allais leur apprendre que nous allons tester des « *saleuses intelligentes* » ...

Et puis pourquoi tant de bruit quand on sait que l'un des lanceurs d'alerte, lui-même un temps gestionnaire d'un réseau routier intercommunal, n'a pas su y investir un seul euro !... et quand l'autre avait déjà réalisé une fusion des centres sur le territoire de Guéret, et s'apprêtait à une nouvelle fusion avec le Parc départemental ... certains oublient parfois quelques détails d'un passé pas si lointain...

Et puis je suis plutôt rassurée... quand deux maires sont déjà prêts à nous faire des propositions d'acquisitions bâtimentaires à 1 € !... Si là est leur réelle motivation à ce baroud, on trouvera un compromis, j'en suis certaine.

Quoiqu'il en soit, les équipes n'ont pas terminé leurs concertations, leurs études, et lorsque les modifications en termes, je le redis, d'organisation du service d'entretien et de

maintenance du réseau routier départemental, seront actées, nous irons présenter aux maires, UTT par UTT, tous les changements à venir.

Heureusement que ce n'est pas un **collège** que nous sommes dans l'obligation de fermer, comme cela se fait déjà dans des départements voisins ; **nous, nous les maintenons tous**. Pour autant, il y aura aussi des changements au sein des équipes, dans de futures organisations, alors que nous sommes confrontés à une baisse des effectifs scolaires, qui va aller en s'accroissant.

Mais nous avons toute la journée pour débattre de ces sujets, au fur et à mesure que nous examinerons nos rapports de séance.

Pour clore mon propos, et alors que l'État semble vaciller, **nous n'avons pas le droit, nous, de faiblir**.

Il nous faut toujours apprendre de l'Histoire, de notre Histoire lointaine ou proche... C'est en pensant au **nouvel espace que nous avons créé « Mémoires, refuge et Résistances »**, accessible désormais aux archives départementales, aux messages qu'il veut délivrer, de générations en générations, qu'un acéré sentiment est monté en moi, hier. Nous apprenions que la tombe de **Robert Badinter**, quelques heures avant son entrée au Panthéon, était profanée, souillée d'odieux messages insultant ses engagements contre la peine de mort et pour la dépénalisation de l'homosexualité. Témoignages ultimes de la lâcheté humaine...

Il ne faut pas que la France s'oublie, qu'elle oublie son idéal républicain, ses valeurs de nation éclairée, et ses Femmes et Hommes qui en ont fait sa grandeur.

Merci de votre attention.